



## Déclaration liminaire de l'UNSA Education au CTA du 10 novembre 2017

### Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Notre intervention portera sur 4 points : la réussite, l'orientation et l'affectation des élèves, les moyens et personnels, les contrats aidés et la mobilisation intersyndicale fonction publique.

#### Réussite, orientation et affectation des élèves

Les taux de réussite aux examens des élèves de l'académie est stable pour 2017, au-dessus de la moyenne nationale. Nous notons cependant une légère baisse en CAP qui concerne souvent une population fragile et nous amène à renouveler notre demande d'un point relatif aux élèves décrocheurs. **L'UNSA Education**, attachée à l'évaluation par compétences, prendra toute sa part à la réflexion sur l'évolution du DNB, du lycée et du baccalauréat. Elle portera des propositions pour que la préparation à l'orientation prenne toute sa place dans le parcours des lycéens et que le bac soit bien un tremplin vers le supérieur. Ces transformations seront portées par tous les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation : ils devront être accompagnés, soutenus et reconnus. De plus, il est urgent que la communauté éducative soit informée du plan étudiants et de ses répercussions. Nous nous questionnons enfin sur le nombre de place restant vacantes en voie pro et leur évolution. Quand se questionnera-t-on enfin sur la valorisation de la voie professionnelle ?

#### Moyens et personnels

Pour le 1<sup>er</sup> degré, **L'UNSA Education** a déjà salué favorablement la dotation de 125 ETP pour cette rentrée. Les 63 ETP attribués aux classes n'empêcheront pas des effectifs encore trop chargés dans certains secteurs où l'engagement de nos collègues palliera le manque de moyens.

**L'UNSA-Education** sera attentive à la situation du remplacement compte tenu de la tension des années passées même si les 33,25 ETP dévolus devraient permettre d'améliorer la situation.

Nous resterons vigilants à ce que la dotation 2018 soit à la hauteur des particularités de l'académie et tienne compte des critères de ruralité, sociaux et démographiques pour une juste répartition entre les départements.

Dans le second degré, le nombre d'heures d'enseignements implantées est en augmentation mais de trop nombreux postes nous ont été signalés comme non pourvus à la rentrée. Ces difficultés de recrutement de personnels ainsi que la diminution du potentiel de remplaçants de l'académie nous alertent.

Concernant le taux d'HSA, il est certes constant mais il reste trop élevé dans certains établissements et pourrait conduire à une dégradation des conditions de travail de nos collègues et des élèves.

## **Contrats aidés**

Plus de 1000 suppressions de contrats aidés ont eu lieu à la rentrée dans notre académie. La fin programmée de ceux-ci conduira à la disparition à brève échéance des EVS ayant une mission d'aide administrative ainsi que des CUI ayant une fonction d'aide à l'encadrement en collège.

Leur disparition complète contribuerait à la dégradation des conditions de travail des directeurs d'école et des équipes de vie scolaire des établissements du second degré.

**L'UNSA Education** demande un rétablissement des moyens en CUI, la création à terme d'un secrétariat pérenne pour toutes les écoles, ainsi que des postes d'AED et de CPE où les manques sont criants. Pour nos collègues CUI qui se retrouvent au chômage au 1er septembre, privés de rémunération et d'un accès à l'emploi, la situation est dramatique. S'ils sont toujours éligibles à un CUI, nous demandons pour eux un réemploi dans les meilleurs délais.

## **Mobilisation intersyndicale fonction publique**

Les organisations syndicales de la fonction publique (CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC, CGC, FA FP), réunis le 26 octobre 2017 au siège de l'UNSA, ont constaté que les réponses du gouvernement n'étaient pas à la hauteur des attentes des agents publics, exprimées notamment lors de la mobilisation du 10 octobre dernier en matière de pouvoir d'achat, de garantie des engagements pris et d'emploi public.

Elles ont donc acté la poursuite de la mobilisation unitaire sur la base des revendications communes portées le 10 octobre dernier avec le large soutien des agents publics (dégel de la valeur du point d'indice, non rétablissement de la journée de carence, abandon des suppressions d'effectifs programmées...).

C'est pourquoi aucune organisation syndicale ne s'est rendue, le 6 novembre dernier, à la convocation de l'Assemblée Plénière du Conseil Commun Fonction Publique présidée par le ministre et toutes ont appelé à un rassemblement devant Bercy.

Enfin, à **l'UNSA-Education**, nous resterons particulièrement attentifs concernant l'application du protocole Parcours professionnels carrière et rémunérations. En effet, lors du rendez-vous salarial du lundi 16 octobre dernier, si le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a bien confirmé son application totale, il a également annoncé un report du calendrier d'application d'un an. Cela constitue une injustice pour de nombreux fonctionnaires qui attendaient sa mise en œuvre en 2018. Ceux proches de la retraite seraient particulièrement impactés. Nous demandons donc expressément à monsieur le premier ministre de revenir sur cette décision.

***Pour l'UNSA Education***

***Serge RAVEL***